

# Les Infos en un CLIC

Lettre d'information du  Information et conseil aux aînés

Écoute

Information

Soutien

Conseil

Coordination

Le CLIC est un service médico-social gratuit pour les personnes de plus de 60 ans et leurs proches aidants.

## Evaluation du CLIC : une opportunité pour renforcer la qualité de l'accompagnement

Comme tout service ou établissement médico-social le CLIC de Rennes est soumis à une évaluation réalisée par un cabinet autorisé par la Haute autorité de Santé. Cette évaluation se déroulera à la Maison des aînés et des aidants les 24 et 25 février 2025. L'évaluation présente trois enjeux importants : permettre à la personne d'être actrice de son parcours ; renforcer la dynamique qualité au sein des services et promouvoir une démarche porteuse de sens pour les services et leurs professionnels. Elle porte aussi quatre valeurs fondamentales : le pouvoir d'agir de la personne ; le respect de ses droits fondamentaux ; l'approche inclusive des accompagnements et la réflexion éthique des professionnels. Cette évaluation permettra au CLIC de mettre en valeur la qualité des accompagnements conduits en lien avec tous les partenaires du territoire.



MAISON  
DES AÎNÉS  
ET DES  
AIDANTS  
DE RENNES

## A la Maison des Aînés et des Aidants

- **Mardi 11 février 14h30-17h**

Conférence "pour votre sécurité, ayez les bons réflexes" Conférence animée par Mr DUBOIS, Commandant de police honoraire

- **Mercredi 12 février 10h-13h30**

Atelier cuisine avec les jeunes d'Unis-Cité : atelier suivi d'un repas animé par des jeunes en service civique de l'association Unis-Cité

- **Jeudi 13 février 10h30-12h**

Les ateliers du Pimms Médiation : créer et gérer sa boîte mail  
Des professionnels de l'association Pimms Médiation présents pour vous accompagner dans l'utilisation d'internet

- **Lundi 24 février 14h-15h30**

Mon logement : Panique pas Annick ! Temps collectif bien vivre chez soi : aménagement du logement, aides financières mobilisables, repérage des escroqueries, sensibilisation aux écogestes. Animé par le Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement du Territoire (CDAHT)

Inscription au 02.23.62.21.45 - Gratuit

LIEN VERS LE PROGRAMME : [ICI](#)

# A vos agendas !



**Lundi 24 février de 14h30 à 16h** : Venez à la rencontre de l'équipe du Festival Rue des Livres et du thème 2025 qui sera l'aventure. Inscription conseillée - Gratuit.

**Jeudi 27 février à 14h30 (dans le cadre des Jeudis de la santé)** : Conférence gesticulée (durée 1h30) animée par Emma OULD AOUDIA. Echange avec les participants pour mettre en jeu la notion de "Qu'est-ce qui fait famille" une question d'équilibre entre trop et pas assez. "Je ne veux pas déranger" "Vieux ... et équilibriste". Sur inscription, gratuit.

Renseignements au CSC Les Longs prés  
02.99.38.43.86 ou 07.67.20.54.77



**Dimanche 23 février à l'OPAR : Repas (Tartiflette)** suivi d'un après-midi Contes et initiation aux danses brésiliennes.  
Tarif : 20 € le repas et 2 € l'animation.

Informations à l'OPAR, 62 rue de Dinan  
02 99 54 22 23 [accueil@opar.fr](mailto:accueil@opar.fr)

**France Alzheimer  
Ille et Vilaine**



**Lundi 24 février de 15h à 16h30** : Tango thérapie à la Maison de Quartier Ste Thérèse à Rennes.

**Jeudis 13 et 27 février de 10h à 12h** : Groupe d'Entraide pour les personnes en début de maladie. Animé par une psychologue et deux bénévoles. RDV au Pôle Gériatrique Rennais à Chantepie.

**Mardi 4 mars de 14h30 à 16h30** : Permanence assurée par une bénévole à la Maison des Usagers de la Polyclinique St Laurent à Rennes.

**A partir du 5 mars de 18h30 à 21h** : Formation des Aidants à la Polyclinique St Laurent à Rennes (durée : 14h en plusieurs séances).

**Samedi 8 mars de 10h à 12h** : Groupe de parole à la Polyclinique St Laurent à Rennes.

Informations et inscriptions auprès du secrétariat au 02 99 80 86 43 ou à [contact35@francealzheimer.org](mailto:contact35@francealzheimer.org)

## Ce qui change au 1er janvier 2025

### Revalorisation de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)

L'ASPA est revalorisée au 1er janvier 2025 :

- 1034,28 € mensuel pour une personne seul.
- 1605,73 € mensuel pour les couples

### L'augmentation du montant plafond de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) à domicile

L'APA à domicile aide à payer les dépenses nécessaires pour faciliter la vie à domicile en cas de perte d'autonomie.

Son montant est calculé en fonction :

- des revenus,
- du coût des aides prévues dans le plan d'aide élaboré par l'équipe médico-sociale du Département
- du GIR de la personne (le GIR correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée)

Le montant de l'APA accordé dans le plan d'aide ne peut pas dépasser un montant maximal fixé pour chaque GIR au 1er janvier 2025 à :

- 2045,56 € pour les personnes évaluées en GIR 1
- 1654,18 € pour les personnes évaluées en GIR 2
- 1195,67 € pour les personnes évaluées en GIR 3
- 797,96 € pour les personnes évaluées en GIR 4

### La revalorisation de l'allocation journalière du proche aidant (AJPA)

Le congé de proche aidant permet de suspendre ou réduire son activité professionnelle pour accompagner un proche en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

A compter du 1er janvier 2025 :

- vous pouvez accompagner jusqu'à 4 proches,
- au total, l'allocation journalière pourra vous être versée dans la limite de 264 jours d'accompagnement de proches (66 jours x 4 jours)
- Le montant de cette allocation est fixé à 65€80 par jour.



# Infos Aidants à la Maison des aînés et des aidants

## NOUVEAUTE à la MDAA

### Des livres pour les proches aidants !



Dès maintenant, de nombreux livres sont à la disposition des proches aidants pour vous informer, vous soutenir et vous aider dans votre quotidien d'aidant.

N'hésitez pas, ces livres sont empruntables gratuitement auprès des référentes aidants.

---

## Le Temps des aidants

Temps d'information, d'échange et de soutien pour les aidants

Cycle de 3 séances de 14h à 16h30

Les mardis 4 février, 11 mars et autre date à définir

**Ecoute par un psychologue** les mercredis 5 et 26 février (séance individuelle de 45 min)

## Cycle de co-développement

Temps d'échange, de partage et d'analyse de situations vécues par les aidants.

Cycle avec 3 ateliers restants de 14h à 16h

Jeudis 6 et 27 février, et 13 mars

## Parcours aidants

Venez découvrir et expérimenter ces différents ateliers ressources !

Cycle avec 3 ateliers

Jeudi 6 mars de 14h30 à 16h : atelier relaxation

Jeudi 27 mars de 14h30 à 16h30 : atelier de conseil en image

Jeudi 24 avril de 14h à 17h : atelier ludique de lacher prise

---

## Les 30 ans du CESU

Le Chèque Emploi Service Universel a été créé en 1994 : 30 ans plus tard, 1,96 millions de particuliers emploient 810 000 salariés grâce au dispositif. Il s'agit d'une offre simplifiée du réseau des URSSAF pour déclarer la rémunération des salariés à domicile. C'est également un moyen de paiement utilisé dans les emplois de service à la personne en France.

En 2003, le CESU a évolué : il a été dématérialisé puis son champ d'activité a été étendu et de nouveaux métiers y sont intégrés.

La liste est établie ainsi : ménage, repassage, préparation de repas, garde d'un malade, assistance aux personnes âgées ou handicapées, petits travaux de bricolage ou de jardinage, assistance informatique, assistance administrative, cours à domicile, soutien scolaire... En 2016, le CESU peut aussi être utilisé par les personnes dépendantes ayant recours à l'accueil familial. En 2019, naît le CESU +. Désormais, les utilisateurs peuvent confier à l'URSSAF l'intégralité du processus de rémunération de leur salarié, de la déclaration des heures travaillées au paiement des cotisations sociales.

Il est désormais utilisé par 40% des particuliers employeurs.

## Un nouvel "AMI" dans le quartier de Villejean

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a lancé, en 2024, un AMI (appel à manifestation d'intérêt intitulé « Accompagnement au vieillissement dans les quartiers prioritaires de la ville »). L'AMI, porté par le CCAS et lauréat, a pour objectif de financer un programme d'accompagnement et de prévention pour les publics âgés et fragiles dans le quartier de Villejean. Le programme déployé à partir de 2025 s'appuiera sur des acteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux, à la fois institutionnels et associatifs. Sur trois ans, des actions collectives et individuelles (y compris au domicile) seront menées. Ponctuelles ou dans la durée, les actions s'inscriront dans une logique de parcours. Elles incluront activité physique, nutrition, aménagement du logement, vie sociale, accès aux loisirs, recours aux droits et soutien psychologique. Sur les trois ans, 250 à 290 personnes pourront bénéficier de cet accompagnement. Une large campagne de communication vous permettra de suivre, de bénéficier ou d'accompagner le déploiement de cette action innovante au service des plus fragiles.



**Rubrique C'pratique sur TVR Soir**

Le 14 janvier, toutes les personnes qui ont besoin d'un accompagnement pour accéder aux transports en commun du réseau STAR trouveront un intérêt à visionner la rubrique de janvier : STAR ME GUIDE

Lien ICI

Le 11 février, C L'invitée traitera de ICOPE Evaluation, une application pour évaluer son état de santé.

**Quartier LE BLOSNE**  
Centre Social Carrefour 18 (7 rue d'Espagne)  
Jeudis matins 6 et 27 février  
9h15-12h30

**Quartier MAUREPAS**  
Espace Social Commun Simone Iff  
(12 bis rue Guy Ropartz)  
Mardi matin 25 février de 9h15 à 12h30

**Quartier VILLEJEAN**  
Maison de quartier Villejean  
(2 rue de Bourgogne)  
Mardi matin 4 février de 9h15 à 12h30

**Au CLIC : pour les professionnels**

**Les réunions de coordination autour des situations individuelles à domicile**

Lundi 3 février après-midi	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Centre ville</li> <li>&gt; Cleunay</li> <li>&gt; Villejean</li> </ul>
Jeudi 27 février après-midi	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Champs-Manceaux</li> <li>&gt; Le Blosne</li> <li>&gt; Maurepas</li> </ul>

**CLIC de Rennes – Maison des Aînés et des Aidants**  
34 place du Colombier, Rennes  
02 23 62 21 40 - 02 23 62 21 45  
[clic@ccasrennes.fr](mailto:clic@ccasrennes.fr)